

**COPIE**



2025.5822

**Département de la sécurité, des institutions et du sport**

**Avis informatif**

**concernant l'homologation complémentaire du plan d'affectation des zones dans les secteurs « Arbarey » et « Panissière » de la commune de Saxon**

Le Département de la sécurité, des institutions et du sport informe les personnes intéressées que, dans le cadre de la procédure d'homologation susmentionnée, il est envisagé d'apporter des modifications au plan d'affectation des zones approuvé le 20 novembre 2013.

Les modifications qu'il est prévu d'apporter sont contenues dans le « Plan d'affectation des zones – Modification partielle au secteur Panissière », échelle 1:2'000, version du 27 mars 2025 et le « Plan d'affectation des zones – Modification partielle au secteur Arbarey », échelle 1:2'000, version du 6 février 2025. Ces documents peuvent être consultés au bureau communal de Saxon pendant trente jours dès la présente publication.

Les personnes concernées par ces modifications peuvent faire valoir leurs observations dans les trente jours, par écriture adressée au Service des affaires intérieures et communales du Département de la sécurité, des institutions et du sport, Avenue de la Gare 39, 1951 Sion.

Le Chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport :

**Stéphane Ganzer**